



A Paris, le 11 décembre 2023

Monsieur Gabriel Attal
Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse,
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : demande d'audience – Parents Vigilants

Monsieur le Ministre,

Le 15 novembre dernier, nos organisations syndicales vous ont interpellé sur les menaces que fait peser l'association Parents Vigilants sur l'École publique et ses personnels. Nous vous avons demandé des paroles et des actes sans ambiguïté pour protéger celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse écrite.

Ce silence est inacceptable et inquiétant. Depuis le 15 novembre, des écoles, collèges et lycées ont continué d'être jetés à la vindicte populaire sur les réseaux sociaux. Pourquoi ? Parce qu'ils ont simplement exercé la mission de l'École publique, laïque et émancipatrice, celle qui fait grandir les élèves et éveille les consciences dans le cadre des programmes officiels. Depuis le 15 novembre, vous avez eu l'occasion de vous exprimer sur de nombreux sujets, et pourtant, pas un seul mot en guise de réponse à notre interpellation. Pas un seul mot pour les personnels, écoles et établissements menacés par Parents Vigilants. Vous aviez pourtant déclaré lors de votre arrivée au ministère de l'Éducation nationale : *"Si l'on tente de bafouer l'autorité des professeurs, je serai à vos côtés"*.

Nous considérons que l'École, par son rôle émancipateur, est un rempart contre toutes les formes d'intolérances et de discriminations. Il est inacceptable que les activités et enseignements proposées dans les écoles et établissements fassent l'objet de la pression de la part des obscurantismes de tous bords, dont l'extrême droite, qui cherchent ainsi à imposer une vision réactionnaire et antirépublicaine de l'École. Il est inquiétant qu'un ministre de l'Éducation nationale n'ait pas eu un seul mot pour réaffirmer quelques principes évidents de l'École publique, laïque et émancipatrice face aux menaces de Parents Vigilants et pour engager, dans le cadre du dialogue social, des mesures de protection des personnels, alors même que nous savons que le mode opératoire de cette association (raids numériques, identités et coordonnées rendues publiques) peuvent conduire à des drames.

Monsieur le Ministre, nous demandons maintenant à vous rencontrer rapidement : des réponses doivent être apportées sans tarder.

Veillez recevoir, Monsieur le ministre, nos respectueuses salutations.